

Commune de Mauriac (Cantal)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-neuf novembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de Mauriac était assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale en date du vingt-trois novembre, sous la présidence de Madame Edwige ZANCHI, Maire de Mauriac.

Date affichage convocation : 23 novembre 2023

Nombre de membres

Afférents au Conseil : 27

En exercice : 27

Qui ont pris part à la délibération : 26

Présents :

Edwige ZANCHI
Cyrille ROLLIN
Jean Jacques VAISSIER
Béatrice CARTAYRADE
Maryse BONNET
Georges ALBESSARD
Elisabeth BALADUC
Geneviève RONGERE
Jacqueline BORNE
Jacques SERRAT
Gille FRUTIERE
Sabine RIVET
Sylvie FENIES
Michel PAPON
Bruno DUFAYET
Guillaume POINAT
Géraud MAZE
Julien CHAMBON
Audrey LAFARGE
Alain DELASSAT
Andrée BROUSSE
Mireille LEOTY
Gérard VIOLLE
Stéphanie SERIEIX

Etaients représentés :

Raymonde THESSANDIER ayant donné pouvoir à Béatrice CARTAYRADE,
Claudine HEBRARD ayant donné pouvoir à Audrey LAFARGE.

Etait absent :

Olivier PRAT

A été désignée en qualité de Secrétaire de séance : Audrey LAFARGE

2023-11-29 / 4	Equipement numérique du groupe scolaire Jules Ferry : approbation du projet et demande de subvention au titre de la DETR 2024
----------------	--

Madame le Maire expose le projet d'équipement numérique du groupe scolaire Jules Ferry portant sur le renouvellement d'une classe mobile (acquisition de 25 ordinateurs portables).

Considérant que ce projet est éligible à l'appel à projet porté par l'Etat, « Dotation d'équipement des territoires ruraux » (DETR) 2024 au titre de la fiche n°6 portant sur le numérique.

Madame le Maire propose de déposer un dossier de demande de subvention au titre de la DETR pour le projet d'équipement numérique du groupe scolaire Jules Ferry, selon le plan de financement prévisionnel suivant :

Dépenses HT		Recettes HT	
Classe mobile numérique	15 130.25 €	Etat (DETR 2024) (50 %)	7 565.12 €
		Autofinancement (50 %)	7 565.13 €
Total	15 130.25 €	Total	15 130.25 €

Le Conseil Municipal,
Vu le projet d'équipement numérique du groupe scolaire Jules Ferry,
Vu l'appel à projet DETR 2024,
Ayant ouï le Maire en son exposé,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

Vote	Pour	Abstention	Contre
	26	0	0

APPROUVE le projet d'équipement numérique du groupe scolaire Jules Ferry,

APPROUVE le dépôt du dossier de demande de financement au titre de la DETR 2024

APPROUVE le plan de financement prévisionnel

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an ci-dessus

**Au registre sont les signatures
A Mauriac, le 29 novembre 2023**

Le Maire,

Edwige ZANCHI



La Secrétaire de séance,

Audrey LAFARGE

Date de publication sur le site internet www.mauriac.fr :

Envoyé en préfecture le 01/12/2023	
Reçu en préfecture le 01/12/2023	
Publié le 04/12/2023	
ID : 015-211501200-20231129-DELB20231129_4-DE	

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de 2 mois, à compter de la date de publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique «Télérecours Citoyens» accessible par le site internet www.telerecours.fr ou par courrier adressé 6, Cours Sablon, 63 033 Clermont-Ferrand cedex 1

2023-11-29/4 Equipement numérique du groupe scolaire Jules Ferry : approbation du projet et demande de subvention au titre de la DETR 2024